



Compte-rendu du Conseil d'orientation du 16 juin 2014

Etaient présents :

Laurent Lagadec - Ordre des architectes de Bretagne, Président du conseil d'Orientation de l'IAUR
Catherine Guy – ESO-IAUR
Hélène Bernard – AUDIAR
Gaëlle Kerangueven – CERUR
Frédéric Bourcier – Ville de Rennes
Gilbert Gaultier – IAUR
Rozenn Le Bouar – IAUR
Christian Le Petit – Master MOUI
Adinel Gavrus – LGCGM - INSA
Raymonde Séchet – Université Rennes 2
Jacques Aubert – Ville de Pacé
Laurent MOURET – SAFEGE
Yvon Le Caro - ESO
Philippe Le Saux - APRAS
André Sauvage – IAUR
Sabine El Moualy – Aubépine
Emmanuelle Hellier – Université Rennes 2
Jean-Pascal Josselin – IAUR
Solenn Follézou – IAUR
Estel Rubeillon – IAUR
Philippe Lassale - IAUR

Excusés :

Annie Bras Denis – Archipel Habitat
Xavier Debontride – Revue Place Publique Rennes
Christophe Grange – ENSAB
André Sylvain – Ville de Pacé
Bruno Caccia – NEOTOA (ex Habitat 35)
Emmanuelle Mourlet - DRJSCS

Ordre du jour :

- 1/ Echanges sur les propositions thématiques pour les 3^{ème} Rencontres de l'IAUR (pièce jointe)
- 2/ Les Journées de l'APERAU 2015
- 3/ Questions diverses

Le compte rendu du précédent conseil d'orientation est approuvé.

1 / Propositions thématiques pour les 3^{ème} Rencontres étudiants/professionnels de l'IAUR.

Rappel de la proposition de l'AUDIAR : travailler sur les équipements publics (pratiques sportives, espaces jeux). L'AUDIAR fait des études sur les équipements de différentes communes pour aider les élus à faire des choix. Il s'agit de penser à des évolutions en terme de modularité, faire entrer la culture, l'éphémère avec la question du libre service. Il faut songer à l'optimisation : comment mieux faire avec ce que l'on a en intégrant les questions de l'énergie, la polyvalence et l'intercommunalité. L'évolution de la norme interroge également : au niveau sportif, les fédérations demandent régulièrement des mises aux normes. La question du suréquipement du territoire rennais se pose et on se trouve face à la question de renouvellement et de changement de culture, pas facile à l'échelle communale. Donc l'agglomération peut aider au changement.

La question de la flexibilité : comment, avec moins de moyens, peut-on répondre aux demandes variées selon le public, plus ou moins en capacité de formuler des demandes (population silencieuse) ? Question sur la flexibilité des bâtiments : faire plus de m² sans construire, avec l'idée de travailler ensemble.

Remarques :

- Paradoxe : Même si les bâtiments sont souvent mono programmatiques, il semble qu'il existe de moins en moins de salles dédiées. Existe-t-il des observations sur qui fréquente quoi ? Des enquêtes complétées par des entretiens peuvent y répondre.
- La notion d'équipement public est très large, mais il faut penser aussi à l'accessibilité au sens physique du terme.
- Au niveau du sport, les collectivités se plaignent des prescriptions effarantes des fédérations, parfois en contradiction avec les pratiques amateurs. Cela pose la question de la gestion des équipements et des services gestionnaires avec leurs exigences. De plus, la question de l'intégration urbaine et architecturale de l'équipement est posée en dernier. Enfin, l'équipement en tant que tel, est aujourd'hui remis en cause par des pratiques qui supportent moins les contraintes. Une confrontation existe entre les pratiques professionnelles liées à la compétition, les loisirs corporatistes et les habitudes de citoyen. Nous allons plus vers un croisement des activités.

Suggestions pour les Rencontres de l'IAUR : imaginer des équipements de demain qui soient renouvelables dans tous les sens du terme (usages).

Une référence est faite à l'expo Pavillon Arsenal « Sports dans la ville » et au livre de T. Paquot sur le sport et la jeunesse dans la ville.

- La prise de décision sur les équipements publics est complexe et dans la réflexion sur un ensemble d'équipements, des priorités sont nécessaires. Le choix demande du temps et plusieurs éléments sont à prendre en compte comme la notion de croissance de la population et celle des besoins. Ainsi, la ville de Pacé est plutôt en sous-équipement : le taux d'occupation est important, les plannings sont surchargés donc ils ne sont pas sous-utilisés. Les financements jouent un rôle de régulateur et les équipements de luxe sont rares ; les équipements votés répondent à de réelles attentes. Sur cette commune, plus de 60% des personnes (+ 10000 habitants) sont inscrites dans les domaines sportifs et socioculturels. Une tension existe bien avec la question des normes.
- Les communes jouent un rôle d'animation locale dans le bassin de vie, surtout en périphérie notamment pour les équipements chers et performants. L'intercommunalité est déjà présente puisque nombre de pratiquants sont issus d'autres communes. (Exemple du gymnase de Pacé qui dépasse les besoins de la seule commune).

Un équipement spécialisé demande un important investissement que toutes les communes ne peuvent pas faire. Elles ont néanmoins besoin d'une palette d'équipements qui ne répond pas forcément aux besoins de chaque sport. Sur Pacé, il existe déjà des équipements multifonctions mais qui ne facilitent pas la pratique de différentes activités. Il faut penser à la reconversion de bâtiments. (Exemple d'une ancienne maison de retraite reconvertie en crèche, en pôle professionnel de santé avec un accueil handicapé). Cela est moins coûteux que de construire du neuf et il est intéressant de faire de la réhabilitation. Les élus doivent faire des choix.

Pistes de réflexion :

- **Le sujet est vaste, il faut le restreindre pour que les étudiants puissent travailler dessus :** Les problématiques doivent être cernées. L'approche est très communale : les élus répondent à des demandes locales et signalent la présence de pratiquants venant d'autres communes. Comment aborder la question en termes d'intercommunalité ? Il s'agit de travailler sur cette approche intercommunale et faire appel à des logiques de coopération.
- Ne pas oublier d'intégrer la question du libre service, de l'éphémère, de la modularité pour qu'un équipement prenne plus d'ampleur.

Trois remarques :

- Penser davantage les échelles d'équipement au delà de l'intercommunalité.
- Les habitants désignent aussi comme équipements ce qui n'est pas forcément prévu à cet effet et est peu adapté : la question de l'espace public comme équipement se pose. Les habitants réinterprètent des réseaux anciens (marche nordique sur les chemins).
- Un vide d'activité dans les équipements existe pendant l'été : porter une réflexion sur le tourisme social (Exemple d'un centre social en ville utilisé par un groupe de population rurale en été). Faire un lien entre ville et campagne

Expérience de la carte « Sortir » : L'APRAS a réalisé une étude sur l'utilisation de la carte « sortir » afin de connaître qui fait quoi. Deux formes d'utilisation se distinguent nettement :

- Des activités permanentes et régulières : grande proximité géographique
- Des activités ponctuelles (ciné, piscine) : mobilité très forte

Exemple de L'Orange bleue (fitness, remise en forme) : la structure est plébiscitée par les usagers mais il se joue autre chose que la pratique : la visibilité sociale, la mixité. Autre exemple en Espagne : la gestion différenciée des équipements comme les bibliothèques gérées jusqu'à 17h30 par un agent communal puis par une association de jeunes jusqu'à 4h du matin.

Penser à la question de la polyvalence en prenant les équipements comme lieux de rencontres de personnes d'origines différentes.

Suggestion : Présenter l'enquête « Sortir » (17000 cartes en 2013) lors des Rencontres de l'IAUR ou charger un groupe d'étudiants d'aller plus loin, pour introduire la journée. L'APRAS signale que l'enquête sera approfondie pour la rentrée de septembre, elle est actuellement en cours d'évaluation. Pour ce faire, un accord des communes est nécessaire.

Remarques :

- A Rennes, il n'y a pas d'offre publique sur l'accueil de grands événements privés face à une demande de mixité et d'entre soi. Pour réunir 300 personnes, il faut obligatoirement passer par le secteur privé. Or un besoin est là, notamment le week-end. Les élus se font aussi souvent questionner sur les hammams et les saunas car il y a un vrai déficit à Rennes aussi bien dans le secteur public que privé.
- La demande croissante d'espaces verts n'est pas vraiment formalisée, « on ne s'inscrit pas ». De plus en plus de nouvelles compétences sont demandées aux jardiniers (l'animation provoque une certaine crainte chez eux) et la difficulté est d'autant plus grande que la demande n'est pas formalisée. Le libre service est très présent sur les espaces verts. Les espaces sont ouverts, les problématiques sont différentes : gestion, normes, relations sociales, éphémère (les lieux ne sont pas adaptés à des événements comme les concerts).

- En ce qui concerne le sport, il s'agit des bâtiments mais aussi des espaces jeux. Les espaces publics répondent aux mêmes problématiques que les espaces verts : il y a la question des différents usages d'une place et de la compatibilité des uns et des autres.
- Questionner le rôle de l'équipement public pour le service à l'extérieur : des équipements peuvent être des abris contre la pluie, un groupe de randonnée peut venir s'abriter. Réflexion à avoir sur le rôle d'un équipement, fermé ou ouvert.

Remarques sur la conception, 3 points sont complémentaires :

- Comment les métiers de la conception intègrent les évolutions sociétales ? L'évolution de l'usage interroge la programmation (phénomène de mode sur les équipements, notion d'obsolescence).
- Le modèle économique : comment fournir un bien alors que la ressource financière se raréfie ?
- La structuration du territoire : quelle articulation entre la programmation et l'échelle communale ? Car la plupart des équipements sont prévus à l'échelle de la commune.

Autres remarques :

- La question de la durabilité des constructions : diversifier la durabilité et les usages. L'obsolescence est directement liée au concept d'équipement public. Un vrai bâtiment durable n'est-il pas voué à ne pas durer, ou ne doit-il pas prévoir d'être réadaptable et évolutif (comme dans les pays nordiques).
- Penser à la réversibilité de l'espace public avec la question des transports en commun.
- Ne pas oublier les performances énergétiques à lier avec l'obsolescence.
- Penser les bâtiments réadaptables, rendre possible le retrait et/ou l'ajout d'éléments.

L'AUDIAR peut remettre les études sur les équipements concernant une quinzaine de communes de l'agglomération rennaise, en accord avec elles. L'ALEC et l'ADEME ont réalisé d'autres études. Les connaissances sont à mobiliser et à capitaliser.

Inquiétudes : Difficulté d'intégrer les étudiants de l'INSA alors qu'il est important de pouvoir alimenter tout le monde.

Le comité de pilotage sera mis en place dès la rentrée. Il devrait être composé de 2-3 étudiants par type de formation, d'enseignants chercheurs, de membres du conseil pour mieux cerner les questions des professionnels. La présence des membres du CO est importante pour le travail des étudiants et pour l'animation.

2/ APERAU

Thème : « Fabriquer la ville » (pour qui, avec qui, comment)

Durée : 5 jours

Public : Elargissement aux étudiants d'autres masters à Rennes.

Organisation : Un comité scientifique composé de représentants des quatre laboratoires membres. Ils vont lancer la procédure d'appel et proposition. / Un comité d'organisation composé des membres permanents de l'IAUR.

Suggestion : Mailler dès le départ l'événement avec des temps conviviaux, donc penser à une autre organisation.

Origine du thème : Une réflexion sur l'ingénierie, l'architecture, l'appropriation de l'espace. Le Comité Directeur souhaitait une proposition intégrée aux recherches de différentes disciplines.

Objectifs : Plus de visibilité de ce que nous savons faire. Un avis sera demandé au conseil d'orientation à partir d'une proposition d'esquisse.

- Importance de la dimension internationale de l'association APERAU (pour le classement des masters et des labos).

- Nécessité d'une composition mixte pour avoir groupe international et de l'intégration de personnes étrangères. Unités de recherche : le conseil scientifique doit être réellement international avec le plus grand nombre de participants venus de l'étranger (la moitié au moins).

Donc axer sur la rencontre scientifique à caractère international qui multiplierait les objectifs pour monter les divers dossiers. Le dépôt des dossiers s'effectue en octobre.

D'autres partenaires sont mobilisables :

- J.F Kerrock, incontournable pour la mobilisation des salles, pour préfigurer l'accueil. Une aide financière est possible pour les évènements qui valorisent le territoire.
- Dassault Systèmes, Orange, et ne pas oublier la Cantine Numérique.

Il est important de solliciter bien en amont les différents partenaires.

Le comité scientifique va réaliser un travail d'affinage du thème. Il faut faire un appel à projet international pour faire des communications à titre de professionnel (associé).

Des professionnels non universitaires peuvent être associés au comité scientifique.

Le thème des équipements publics est large, il peut aussi intégrer la conception des bâtiments en lui-même et son comportement.

L'IINSA va réunir quelques collègues mais il faut travailler le sujet dès le départ et reprendre les quatre dimensions dans lesquelles nous sommes représentés.

Le document des contributions doit être diffusé à tous les membres du Conseil d'Orientation tout en précisant que c'est ouvert aux discussions et aux retours.